

Municipalité de Chénéville
63, rue Hôtel de Ville, Chénéville (Québec) J0V 1E0
Tél : (819) 428-3583 poste 1204 Fax : (819) 428-4838

Chénéville, le 7 octobre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville - Tour C, 29e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5

OBJET : Suivi de l'assemblée régulière du 6 octobre 2014

Madame Raitt,

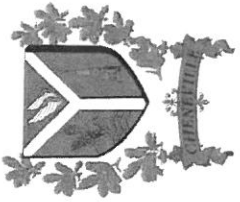
Vous trouverez en pièce jointe la **résolution 2014-10-243** relative à une demande d'appui du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

Pour toutes informations relativement à la présente, vous pouvez joindre madame Suzanne Prévost au (819) 428-3583 poste 1202.

Je vous prie d'agréer, Madame Raitt, mes salutations distinguées.


Manon Lalonde
Secrétaire exécutive adjointe
secadj.cheneville@mrpcapineau.com

c.c. Denis Lemelin, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Mylène Freeman, Députée
Brad Woodside, FCM



Municipalité de Chénéville

Cette séance régulière, tenue le 6 octobre 2014, à 19 h, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Nicole Viens, madame Nathalie Evrard, monsieur Normand Bois, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Madame Suzanne Prévost, directrice générale est également présente.

2014-10-243

Demande d'appui – Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

ATTENDU QUE

Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE

Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE

la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'envoi d'une correspondance à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ